



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS

Le Ministre

Déclaration de la République Démocratique du Congo lors de la Session Spéciale du Conseil des Droits de l'Homme sur la République Démocratique du Congo

Vendredi, 07 février 2025 – Genève

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des droits de
l'homme,**

La République Démocratique du Congo exprime sa profonde gratitude au Conseil des droits de l'homme pour la tenue de cette session spéciale, soutenue par plus de **30** États membres et **22** États observateurs. Cette réunion répond à l'urgence de la situation actuelle et aux violations massives des droits de l'homme et atteintes qui frappent les populations du nord et du sud Kivu résultant de l'agression des forces de défense rwandaises et de leurs supplétifs du M23 et de l'AFC.

Les bombardements indiscriminés contre des camps de déplacés et des zones d'habitation civiles ont exacerbé une crise humanitaire déjà catastrophique. Ces attaques ont délibérément ciblé des populations vulnérables, en violation flagrante des principes d'humanité, de distinction, de précaution, de proportionnalité et d'interdiction des maux superflus et des souffrances inutiles. Les forces de défense rwandaises et leurs supplétifs ont transformé des zones de refuge en cibles militaires, mettant en danger la vie de milliers d'innocents, parmi lesquels de nombreuses femmes et enfants.

Dans la région de Goma privée d'eau et d'électricité, ces principes du droit international humanitaire ont été systématiquement violés. Les bombardements indiscriminés ont frappé des zones résidentielles, provoquant des déplacements massifs de populations et attaquant des camps de personnes déplacées internes. Cette situation est d'autant plus alarmante qu'elle se déroule dans un contexte où des populations déjà vulnérables se trouvent prises au piège entre les forces rwandaises et leurs supplétifs de M23, notamment soutenus aussi par des acteurs extérieurs.



Selon les chiffres de l'ONU, lors de l'agression qui a conduit à l'occupation de Goma, au moins 3 000 personnes ont perdu la vie et plus de 3 000 autres sont aujourd'hui blessés. Les attaques ciblant les civils, les déplacements forcés et les attaques contre les camps de personnes déplacées internes témoignent d'une brutalité inacceptable, étayée par des atrocités indescriptibles, notamment des meurtres, des viols d'au moins 200 femmes, des massacres et le recrutement forcé d'enfants conduits dans des centres de formations à Rutshuru et ailleurs. En soutenant activement ces groupes armés, le Rwanda porte une responsabilité directe dans ces violations, exposant ainsi les civils à des souffrances inimaginables.

Les forces de maintien de la paix sous mandat du Conseil de sécurité, en particulier la MONUSCO, ainsi que les installations humanitaires, ont été prises pour cible à plusieurs reprises, compromettant leur capacité à protéger les civils dans un environnement hostile. Nous déplorons également les attaques contre les forces régionales de la SADC, qui œuvrent sans relâche pour la stabilité de la région.

Monsieur le Président,

Face à cette situation, la République Démocratique du Congo appelle à la mise en place d'une **Commission internationale d'enquête** pour examiner les violations des droits de l'homme commises dans notre pays. Cette Commission devra être mandatée pour établir la vérité sur les responsables de ces crimes et rendre des recommandations pour tenir les auteurs responsables.

Nous appelons également à l'adoption de **mesures concrètes** pour prévenir de telles violations à l'avenir. Il est essentiel de renforcer les mécanismes de surveillance et d'alerte précoce, ainsi que d'assurer une meilleure coordination entre la MONUSCO, les forces de sécurité Congolaises et les acteurs régionaux, afin de protéger les civils et prévenir de nouvelles escalades de violence.

De plus il est impératif aujourd'hui de garantir un accès humanitaire immédiat et sans restriction pour permettre de mieux prendre en charge les milliers de blessés, évacuer les cas les plus graves et réduire le risque de propagation d'épidémies telles que le choléra et Mpox dans une ville traumatisée dont certaines rues ont été transformées en cimetières.

Nous rejetons fermement l'implication continue de certains États, notamment le Rwanda, dans le soutien logistique, militaire et financier à des groupes armés opérant sur notre territoire. Le soutien du Rwanda au M23, documenté à plusieurs reprises, y compris par le Groupe d'Experts mandaté par le Conseil de sécurité des Nations Unies, a alimenté la violence dans l'Est de notre pays depuis plus de 30 ans, exacerbant la guerre pour des raisons liées à l'exploitation des ressources minières stratégiques du Congo.



Nous appelons ce Conseil à tenir le Rwanda responsable de ses crimes de guerre et de ses crimes contre l'humanité notamment le dépeuplement forcé des populations, et leur remplacement par d'autres, ainsi que la nomination de nouvelles autorités administratives dans le but d'occuper définitivement ces territoires.

Il est urgent d'exercer une pression internationale pour que le Rwanda cesse immédiatement son soutien à ces groupes armés et se retire immédiatement du territoire Congolais.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo reste pleinement engagée dans la recherche de la paix et de la stabilité. Nous réaffirmons notre volonté de travailler de manière constructive avec tous les acteurs régionaux et internationaux. Mais il est impératif que la communauté internationale soutienne fermement nos efforts pour mettre fin à cette crise de protection et à la souffrance de notre peuple dans la part est de notre pays.

Nous réitérons notre appel à la responsabilité pleine et entière du Rwanda dans cette situation et à des mesures immédiates pour mettre fin à son soutien aux groupes armés.

L'adoption par consensus de la résolution serait signe de solidarité pour les millions de Congolais qui vivent aujourd'hui sous l'occupation du Rwanda.

Je vous remercie de votre attention.

